

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 10 avril 2019

N° 2019 - 08

Nombre de délégués en exercice :	15	L'an deux mil dix-dix-neuf, le 10 avril à 09 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
Présents :	9	
Votants :	10	
Nombre de voix :	14	
Date de la convocation :	01 avril 2019	

Présents : MME. BOURDONCLE, MM. BERTELLI, HEBRARD, LAMOLINAIRE, REGAMBERT, RESONGLES, TOURREL, VALETTE et WEILL (pouvoir de MME BAREGES).

Absents excusés : MM. ALAZARD, BONSANG, DEPRINCE, MOLLE et SAZY.

Assistait à la séance : MME LAYMAJOUX (Conseil Départemental TSG – Direction de l'Agriculture et de l'Environnement)
M. GAILLARD (Paierie Départementale)
M. BARON (Syndicat Départemental des Déchets)

OBJET : Budget Primitif 2019 (Budget Annexe)

Gestion de l'Unité de traitement des matières de vidange

La gestion de cet équipement fait l'objet d'un Budget Annexe propre à l'activité.

Pour 2019, le Budget Annexe s'élève à 210 050 €.

SECTION D'EXPLOITATION

- **Dépenses (190 050 €) :**
 - 81 450 € de remboursement au Budget principal correspondant à la prise en charge de la part correspondante d'annuités d'emprunt,
 - 35 000 € de charges de personnel (convention de mise à disposition avec la Communauté de Communes Quercy Vert-Aveyron – gestion, maintenance, entretien et encadrement),
 - 41 550 € de charges de fonctionnement (électricité, assurance, analyses, entretien des installations, ...),

- 12 000 € de provisions pour charges
Au titre des charges de gros entretien, des provisions inscrites au compte 6815 sont budgétisées (opération d'ordre semi-budgétaire) pour des charges importantes à répartir sur plusieurs exercices). Cette dotation aux provisions est prévue pour un plan pluriannuel d'entretien d'une durée de 5 ans (1^{ère} dotation en 2017). La dotation annuelle est de 12 000 €. Les charges correspondantes sont :
 - coupe et broyage des plantations : 5 000 €
 - curage des lits de séchage plantés de roseaux : 5 000 €
 - rétablissement du réseau d'irrigation : 2 000 €
- 20 000 € de virement à la section d'investissement
- **Recettes (190 050 €):**
 - 56 734 € de subvention du Conseil Départemental
 - 79 774 € de produit de gestion (redevances, ...),
 - 53 542 € d'excédent de fonctionnement reporté de 2018.

SECTION INVESTISSEMENT

- Dépenses :
 - 20 000 € d'achats de matériels (pompes, hydroéjecteur, ...)
- Recettes :
 - 20 000 € de virement de la section d'exploitation

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- *adopte le Budget Primitif 2019 concernant le Budget Annexe « Unité de traitement des matières de vidange » comprenant la poursuite de la constitution du plan pluriannuel de dotations aux provisions pour gros entretien.*

Fait et délibéré le 10 avril 2019

Le Président,
Michel WEILL

